

compassion et de charité, où les supplices de la mère se mêlaient aux demandes du Fils pour faire descendre les grâces et le pardon du Père » (1).

II. — Marie, d'accord avec le Père, a livré son Fils. C'est ce que l'Église grecque confesse tout aussi clairement que l'Église latine. De là cette prière que je trouve dans sa Liturgie. « Je vous en conjure, ô Notre Dame, délivrez-moi de l'esclavage des esprits mauvais, vous qui avez donné votre Fils crucifié pour être la commune rançon du monde; afin que, participant tous à la rédemption, tous possèdent la paix du salut » (2). N'est-ce pas la même pensée qui respire dans cette autre prière, où saint Jean Damascène dépeint si vivement et les douleurs de la mère, et l'ardent désir de la rédemption qui la presse? « La brebis contemplant sur la croix son Agneau et notre Pasteur laissait échapper ces gémissantes paroles : Le monde se réjouit du bienfait de sa rédemption; mais, mon Fils, quel feu me brûle au cœur à la vue du supplice que vous, patient et magnanime Seigneur, vous endurez dans les entrailles de votre miséricorde! Pourtant, je vous en conjure, ô source inépuisable de miséricorde, que vous entrailles soient toujours émues, et donnez le pardon de ses crimes à quiconque honore avec une véritable foi vos divins tourments » (3).

Échapper à ses ennemis, descendre de la croix, ne pas mourir de cette mort ignominieuse et cruelle, Jésus-Christ le pouvait, s'il l'eût voulu; lui-même l'a

(1) *Id.*, de *Verbis Domini in cruce*, tract. III. P. L. clxxxix, 1694, 1695.

(2) S. Sabbas. *Men.*, 17 feb., ode 9. Cf. P. Simon. Wagnereck, *Pietas Mariana Graec.*, P. I, n. 227.

(3) *Men.*, 26 Jan., post oden 3. Wagnereck, *op. cit.*, n. 157.

témoigné plus d'une fois dans son Évangile (1). Mais il avait accepté la mission de Sauveur, et de Sauveur par la croix. C'est en vain que les Juifs lui crient avec une insolente ironie : « Que le Christ, le Roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions » (2). En dépit de leurs sommations, il y restera cloué jusqu'à son dernier soupir.

Telle est aussi la disposition de sa mère. Eût-elle pu s'approcher librement jusqu'à toucher la sainte victime et la détacher des bras de la croix pour la recevoir pleine de vie sur son cœur, elle ne l'aurait pas fait. C'est ce que nous enseignait saint Ambroise, quand il nous montrait la sainte Vierge « moins préoccupée de la mort de ce cher Fils que du salut du monde », qui en devait être le prix. Écoutons sur ce sujet le Docteur Séraphique parlant, non pas seulement en mystique, mais en théologien. Commencant par rappeler que Marie, comme Jésus-Christ lui-même, au jardin des Oliviers, aurait voulu de sa *volonté de nature*, c'est-à-dire, ici, d'une volonté conditionnelle, écarter les horreurs de la Passion, et que cette volonté même était méritoire, puisqu'elle entraînait dans les desseins de Dieu, le saint continue : « Il ne faut douter non plus en aucune manière que, d'un cœur viril et par une détermination très constante, elle ne voulût aussi livrer son Fils pour le salut de tout le genre humain, de telle sorte que la mère était en tout conforme au Père. Donc, ce qui doit faire d'elle le plus admirable objet de nos louanges et de notre

(1) Joan., x, 18; Matth., xxvi, 53.

(2) Marc, xv, 32.

amour, c'est qu'elle a par sa libre complaisance agréé que son Fils unique fût sacrifié pour la commune rédemption des hommes. Et pourtant, elle compatissait si parfaitement à ses angoisses que, si la chose eût été possible, elle aurait de grand cœur pris sur elle toutes les souffrances dont elle le voyait rassasié. Donc, elle fut vraiment forte et tendre tout à la fois, douce et dure, avare pour elle-même et prodigue pour nous. C'est donc elle qu'il convient d'aimer et d'honorer sur toutes choses, après la Trinité suprême et son bienheureux Fils, Jésus-Christ Notre Seigneur » (1).

Certains auteurs, désireux de faire ressortir aussi fortement que possible l'assentiment donné par la bienheureuse Vierge au sacrifice de son Fils, n'ont pas reculé devant une proposition terrible : Marie, dans la disposition de son cœur, était prête à l'immoler de ses propres mains, si Dieu le Père eût mis à ce prix la grâce du salut pour les hommes (2). Parmi ces

(1) S. Bonav., in 1, D. 48, a. 2, q. 2, ad ult. : Nullo tamen modo dubitari potest quin virilis ejus animus, et ratio constantissima vellet etiam tradere Filium suum pro salute generis humani, ut mater per omnia conformis esset Patri.

(2) Adeo vero in Christi passione ac morte imperturbabilis exiit Maria ut, si carnifices defuissent, ipsamet aeterni Patris voluntatem perficiens suis manibus Filium pro generis humani salute immolasset. Hujus mentis aliqui ex sacris doctoribus fuere, et ejus summa caritas suadet. Abraham, ut Dei pareret imperio, filium Deo immolare paratus fuit; numquid minor in Virgine parendi promptitudo, minor divini obsequii amor? Minime. Alois. Novarinus, *Sacrorum electorum*, t. II, l. IV, n. 493. (Lugd., 1641).

Cette opinion compte encore d'autres partisans. Voici, par exemple, ce que je trouve dans un livre, remarquable par la science et par l'onction dont il est rempli. « Si Dieu lui eût commandé d'accomplir par ses propres mains le crucifiement de son Fils, que la providence inscrutable permettoit aux méchants, elle eust secondé cette volonté avec toute la promptitude et la résolution que l'on doit se promettre d'une âme souverainement soumise aux lois de son Créateur. Si la nature conçoit de l'horreur de cette pensée, c'est assez que la Grâce l'adore. Tout ce que la volonté divine sanctifie, cesse d'être cruel, impur, méchant et profane. (Ce qui doit pourtant être sagement interprété, dans le sens entendu par l'auteur.) Si Dieu l'eust commandé, elle l'eust exécuté; si elle l'eust exécuté, elle eust fait un acte plus que généreux de piété. Et que

auteurs on en a signalé deux plus considérables par leur autorité. L'un serait le chancelier Gerson. Je ne rapporterai pas ici les paroles qu'on lui prête : car je ne les ai pas trouvées à l'endroit où, d'après les citations qu'on en fait, elles seraient consignées. L'autre est saint Antonin, l'illustre et savant archevêque de Florence. Laissons-le parler lui-même dans un texte qui est incontestablement de lui :

« La bienheureuse Vierge Marie était debout près de la croix, ferme, dans sa conformité à la volonté de Dieu. Elle le savait, c'était le décret du Père que son Fils unique endurât toutes les horreurs de la Passion ; et ce Fils était venu pour cela du ciel en terre... De là, son inébranlable conformité au divin vouloir. Elle ne murmurait pas de voir souffrir Jésus ; elle ne s'indignait pas de voir les Juifs qui le traitaient si cruellement, après en avoir reçu tant de bienfaits. Elle n'appelait pas sur eux la vengeance du ciel, et ne demandait pas qu'ils fussent, suivant leurs mérites, engloutis vivants dans les entrailles de la terre. On ne la voyait pas même donner ces marques extraordinaires de douleur, si communes aux autres femmes. Non, elle se tenait debout, pleurant sans doute et noyée dans la douleur, mais calme, modeste, pleine d'une réserve virginale. O ma Souveraine (s'écrie le

le Père vivant se soit contenté de la préparation de son âme, sans qu'il en ait voulu l'effet, ainsi qu'il se contenta de celle d'Abraham ; ce n'est pas diminuer ses peines, c'est leur donner nouvelle matière de les accroître de plus en plus. Supposé que la volonté de Dieu intervint ; n'eust il point été plus honorable que des mains pleines de sainteté eussent traité avec plus de respect, de révérence et de dévotion les sacrés membres de Jésus-Christ, que celles des bourreaux et des profanes, qui sont les instruments et les ministres de son adorable sacrifice ». *La Croix de Jésus, où les plus belles vérités de la Théologie mystique et de la grâce sanctifiante sont établies*, par le P. F. Louys Chardon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, du couvent de la rue neuve saint Honoré. Premier entretien, ch. 31, p. 247. Paris, chez Bertier, 1647.

même saint, après le bienheureux Anselme), quels ruisseaux de larmes ont coulé de vos yeux pudiques, quand vous avez vu votre très innocent Fils unique lié, flagellé, couronné d'épines, égorgé ; quand cette chair de votre chair vous apparaissait effroyablement déchirée par tant de plaies ! Et toutefois, vous vous conformiez si pleinement à la volonté de Dieu que vous désiriez sur toutes choses le salut de la nature humaine. Aussi, j'ose le dire, à défaut de bourreaux, elle-même eût posé son Fils sur le bois de la croix, s'il eût fallu qu'elle le fit pour sauver les hommes et se plier plus parfaitement elle-même aux volontés du Père. Il n'est pas à croire, en effet, qu'elle le cédât, quant à la perfection de l'obéissance, au patriarche Abraham, à ce père des croyants qui, pour la gloire de Dieu, consentit à sacrifier de sa main Isaac son unique et propre fils. Elle était donc debout, ferme, immobile dans son acquiescement à la volonté divine » (1).

Rien de vrai comme la réflexion de saint Antonin sur l'attitude de la Vierge au Calvaire, sur l'ineffable acquiescement de son vouloir à celui du Père et sur les biens inestimables qu'elle nous a valu. Mais, pour dire toute ma pensée, je goûte moins l'hypothèse de la mère attachant elle-même sur la croix Jésus, son Fils et son Dieu. Elle a je ne sais quoi de dur et de pénible pour notre piété filiale. Puisque rien, ni dans l'Écriture ni dans les communications divines qui ont été faites à Marie, n'était de nature à lui faire même soupçonner que Dieu pourrait la soumettre à une si épouvantable épreuve, à quoi bon y penserions-nous

(1) S. Antonin. Flor., *Sum. theol.* P. IV. tit. 15, c. 41. § 1.

pour elle ? D'autant plus que pareilles suppositions ne sont pas nécessaires pour entendre comment Marie ne mit en son cœur aucune réserve, aucune limite à son offrande. S'il fallait faire ici quelque hypothèse de ce genre, je goûterais mieux cette autre, parce qu'elle présente quelque chose de moins terrifiant pour la nature. Supposons donc, par impossible, que le corps de Jésus menaçât de se détacher de la croix, avant qu'il eût par sa mort achevé l'œuvre du salut ; sans nul doute, Jésus-Christ aurait fait effort pour se retenir sur le bois du sacrifice, et Marie, la femme héroïque entre toutes, la mère de douleurs, l'aurait aidé de ses mains tremblantes, mais fortes, à y demeurer : tant elle avait à cœur sa part de choix au grand acte de la rédemption.

Quoi qu'il en soit, Marie coopère librement et généreusement à l'offrande de la nouvelle victime. « Il faut, dit Bossuet, qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils d'un commun accord au supplice ; c'est pour cela que la Providence l'a appelée au pied de la croix » (1). Nous savons si elle a répondu aux desseins de Dieu sur elle.

Il y avait, dans l'âme de cette auguste mère, un double amour : l'amour de la vie de son fils, de cette vie qu'elle estimait et aimait souverainement, puisque c'était une vie divine ; l'amour de la mort de ce même Fils, qu'elle appelait de tous ses vœux, parce que tel était le décret du Père, telle aussi la condition sans laquelle la gloire de Dieu ne pouvait être réparée, ni le monde racheté. Ces deux amours avaient fait l'agonie du Sauveur, au jardin des Oliviers ; ils vont renouveler

(1) Bossuet, 1 serm. sur la *Compassion de la Sainte Vierge*.

une agonie semblable dans le cœur de sa mère. Le calice d'amertume présenté par l'Ange, Jésus-Christ, triomphant de l'effroi de la nature, l'accepta : « Ne faut-il pas, dit-il, que je boive le calice que m'a donné mon Père » (1)? Ainsi fait la divine Vierge. Fidèle imitatrice de son Fils, elle range sa volonté sous le bon plaisir de Dieu; et prenant, elle aussi, son calice, elle le boira jusqu'à la lie, sans en laisser tomber une goutte, ou plutôt elle va boire au calice même de son Fils. C'est pourquoi, après avoir vu Marie participer à l'oblation de Notre Seigneur, considéré comme prêtre, il nous reste à la contempler partageant son rôle et sa fonction de victime.

(1) Joan., xviii, 11.

CHAPITRE III

Marie communiant sur le Calvaire à toutes les douleurs du Crucifié. — Sa Compassion féconde et son martyre.

I. — Marie était *debout* près de la croix. Je l'ai contemplée ratifiant et consommant l'offrande qu'elle avait faite de son Fils; livrant d'un commun accord avec le Père la victime innocente qu'elle avait enfantée pour le sacrifice; et c'est assez déjà pour qu'elle m'apparaisse comme la nouvelle Ève auprès du nouvel Adam. Toutefois, nous l'avons déjà compris, il manquerait encore quelque chose à la perfection du mystère, si Marie, participant avec le souverain Prêtre à l'oblation de la victime, ne partageait pas ses douleurs; car l'ancienne Ève avait partagé avec le premier Adam le plaisir criminel qui nous a perdus. Il faut que l'oracle, jadis rendu par le saint vieillard Siméon, au jour de la Présentation du Seigneur, s'accomplisse dans toute l'étendue de sa signification : « Celui-ci a été établi pour la ruine et la sanctification d'un grand nombre en Israël, et en signe *que l'on contredira; et un glaive traversera votre âme* » (1). Certes, on ne peut pas nier que Jésus-Christ, avant cette heure suprême, ait enduré bien des contradictions. A peine est-il né qu'il doit s'enfuir en exil pour échapper aux

(1) Luc., ii, 34, 35.